

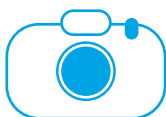
Les métiers de la photographie



© MichalJarmoluk / Fotolia

Vous rêvez de devenir photographe? Vous vous imaginez déjà en photoreporter aux quatre coins du monde ou en train de photographier des mannequins pour les magazines de mode? Attention, les postes sont rares. Pour réaliser votre vocation, cumulez les stages et entretenez votre réseau.

EFFECTIFS



25 000

photographes professionnel-le-s en France

Source : ministère de la Culture

CONCENTRATION DE L'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE



Avec 250 projets de recrutement, la région parisienne est la 1^{re} région d'emploi de photographes.

Source : Pôle emploi

NIVEAU DE FORMATION

71% des photographes ont un niveau de formation supérieur au bac, dont 46% un niveau supérieur à bac +3

Source : Enquête emploi Insee

Secteur et emploi

Un métier pour les passionné·e·s

Le secteur de la photographie est incertain. Si certain·e·s professionnel-le-s exposé·e·s en galerie s'en sortent très bien, nombreux-ses sont ceux ou celles qui ne parviennent pas à vivre de leur métier. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Des situations souvent précaires

On compte environ 25 000 professionnels de la photographie en France. Certains sont exposés dans les galeries, d'autres travaillent pour la presse... Mais nombreux sont les photographes qui connaissent la précarité.

La situation est pire pour les femmes : si le métier se féminise avec deux fois plus de femmes photographes par rapport au début des années 1990, ces dernières perçoivent en moyenne des rémunérations

inférieures de 28 % à celles de leurs homologues masculins, selon le ministère de la Culture. Les femmes représentent 35 % des photographes mais seules 13 % d'entre elles bénéficient de la carte de presse et 23 % perçoivent des droits d'auteur.

En 2019, Pôle emploi prévoyait 710 postes pour toute la France dont près des 3/4 saisonniers. L'Île-de-France est la région qui propose le plus de recrutements, suivie par Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour faire face à la crise et répondre aux demandes devenues hétérogènes, le métier de photographe évolue vers plus de polyvalence. Certains n'hésitent pas à se former à d'autres métiers liés à la communication et à l'image comme le graphisme ou la vidéo. Dernière tendance : apprendre à piloter des drones pour photographier les airs.

À LIRE AUSSI

Les études artistiques n° 2.22

Les métiers de l'audiovisuel n° 2.681

Les métiers du Web n° 2.685

■ L'impact du numérique

Le numérique et le Web ont permis des avancées notables dans la photo et sa distribution, notamment au niveau de la postproduction. Mais les nouvelles technologies ont aussi participé au déclin de la photographie professionnelle. Parmi les premiers touchés, les laboratoires photo : les particuliers font désormais leurs propres tirages, chez eux ou avec les bornes automatiques.

Pour combler ce manque à gagner, les labos photo diversifient leurs activités et proposent désormais la fabrication d'albums personnalisés, de décorations murales, l'impression de photos sur des mugs...

Le numérique a facilité l'accès à la photographie. Conséquence : les professionnels ont perdu des clients au sein des entreprises et des collectivités. Les photos sont souvent réalisées en interne ou achetées à des tarifs plus avantageux sur les sites de photos en ligne.

La crise dans la presse complique aussi le travail des photographes de presse. Les grandes agences embauchent peu. Certains se reconvertissent en journalistes reporters d'images (JRI) ou dans le web-documentaire.

Les places étant rares, la concurrence est rude. Résultat : même si l'expérience dans cette profession est décisive, il devient de plus en plus nécessaire de justifier de formations dans le domaine.

Témoignage Olivier C., photographe

Aujourd'hui, pour s'en sortir, un photographe doit se diversifier entre la vente de tirages, des ateliers ou des workshops et la commande corporate pour les entreprises.

■ Un métier, plusieurs statuts

Tous les photographes ne bénéficient pas du même régime professionnel. Certains sont journalistes, d'autres travaillent sous le statut d'artisan (photos de mariage, scolaires, développement et tirage) ou d'artisan-commerçant s'ils possèdent un magasin, de photographe auteur dans la publicité ou la communication, ou encore d'auto-entrepreneur, salarié ou fonctionnaire. Les photographes qui exposent dans les galeries spécialisées perçoivent généralement quant à eux des droits d'auteur.

Selon les statuts, les charges sociales et le salaire changent. Il est possible d'avoir plusieurs statuts.

PENSEZ AUX STAGES !

Faites autant de stages que possible afin de vous faire la main et de créer un réseau. Les laboratoires peuvent être une première étape dans le métier. Certains photographes commencent aussi leur carrière en travaillant comme assistants d'un photographe de renom (même si le salaire est souvent dérisoire). Constituez-vous un book, démarchez les agences, et accrochez-vous si vous rêvez d'en faire votre métier.

La rédaction du Cidj.

■ De nombreux·ses indépendant·e·s

Un photographe free-lance est aussi appelé indépendant ou pigiste. Ce statut est très courant dans le secteur de la photographie. Il faut démarcher les agences, la presse, se créer un réseau et l'entretenir. Il faut être capable de communiquer, démarcher, argumenter, négocier pour vendre ses images et développer son activité. Ce statut implique aussi des compétences organisationnelles et de gestion de base : réalisation de devis, de facture, comptabilité.

De nombreux photographes indépendants assurent que la partie développement du réseau, gestion et comptabilité est, en fait, la partie la plus importante de leur activité. Faire des photos vient ensuite.

Les revenus sont très aléatoires, surtout au début. Il est conseillé de se spécialiser dans un domaine pour se différencier.

Les photographes pigistes qui travaillent dans la presse peuvent obtenir la carte de presse et le statut de journaliste.

■ Travailler pour un laboratoire

Les laboratoires photo ont longtemps été un bon moyen de s'insérer dans le milieu professionnel. Mais le numérique a changé la donne. Les particuliers font de moins en moins appel aux laboratoires pour développer leurs photos. Dans les villes, les petites entreprises de proximité survivent en assurant la vente de matériel.

Il existe de plus en plus de gros labos comme Photoservice, Photobox ou Monalbmphoto qui emploient un grand nombre de techniciens chargés de créer les livres photos ou posters commandés via leur site internet.

■ Intégrer une agence

Vous rêvez de parcourir la planète pour devenir le témoin privilégié de moments historiques? Le parcours risque d'être long et semé d'embûches! Les grandes agences recrutent peu.

Les agences sont pour la plupart spécialisées : dans l'actualité (Magnum Photos, Sipa Press, AFP, Reuters), les illustrations pour l'édition ou la publicité (Gamma-Rapho, Roger-Viollet) la documentation (entreprises spécialisées dans l'industrie, la recherche...). Avant d'envoyer votre candidature à une agence, vérifiez sa ligne éditoriale. Vous n'enverrez pas le même book partout. Savoir à qui l'on s'adresse est une preuve de professionnalisme.

Travailler dans une agence permet d'avoir une meilleure visibilité sur le marché de la photo et d'avoir accès au réseau commercial de l'agence. Cela évite aussi au photographe de s'occuper lui-même des tâches comptables et administratives. La contrepartie est le partage des revenus.

Il existe aujourd'hui 2 types de structures. Les **agences traditionnelles** créent et gèrent des photothèques et emploient des professionnels qui s'occupent de la vente et de la retouche des photos : iconographes, commerciaux, infographistes et éditeurs.

Les **banques d'images microstock** se contentent quant à elles d'un staff purement technique qui gère leur site internet. Certaines ont parfois quelques salariés qui présélectionnent les images. Elles misent sur le volume et payent beaucoup moins bien les photographes que les agences traditionnelles.

■ Studios

Les débouchés sont rares en studio, et le recours aux débutants reste peu fréquent. La plupart des studios n'emploient aucun salarié, préférant faire appel à des indépendants. Certains photographes créent leur propre studio mais il faut un réseau solide pour s'assurer une clientèle. Certains studios louent leurs locaux à des photographes pour des besoins ponctuels.

■ Service public

Une minorité de photographes sont fonctionnaires ou agents publics. Ils peuvent travailler pour l'armée, une administration ou des collectivités territoriales.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Travailler dans la fonction publique d'État n° 2.01 ; Travailler dans la fonction publique territoriale n° 2.02.*

■ Qualités requises

Pour exercer ce métier, il faut avoir « l'œil » : une sensibilité particulière à l'esthétique de l'image, au cadrage, à sa composition, à la lumière, aux couleurs...

Au-delà de ces compétences artistiques, il faut aussi maîtriser la technique (de la prise des photos au tirage, en passant par la retouche sur les logiciels) et se tenir au courant des innovations dans le secteur (nouveaux équipements, procédés et matériels).

Les photographes indépendants doivent être capables de gérer leur activité comme une petite entreprise et de faire preuve d'autonomie, de réactivité, de qualités relationnelles, commerciales et organisationnelles.



Consultez notre sélection de sites et d'organismes de référence en liste 1 du carnet d'adresses.



Des métiers en pleine mutation

Avec l'arrivée du numérique, les photographes professionnel-le-s ne doivent plus seulement maîtriser la prise de vue mais aussi connaître les logiciels de retouches photo. La polyvalence est devenue une nécessité.

■ Technicien·ne de laboratoire photos

Le technicien de laboratoire approvisionne, actionne et contrôle le fonctionnement d'une machine automatique traitant les films ou les tirages. Il vérifie le développement des films et leur qualité. Il se charge des différents tirages en fonction de la commande passée : format normal, agrandissement, correction des couleurs, contrastes...

Il assure également la maintenance des machines et contrôle les préparations chimiques. Il veille à la propreté du laboratoire et gère les stocks. Le technicien de labo photos peut aussi se spécialiser dans une seule tâche.

Avec le développement de la photo numérique, on assiste à une évolution très rapide des techniques. Le technicien numérique scanne les photos, nettoie et retouche les images sur écran d'ordinateur à l'aide de logiciels spécifiques. Il est capable de réaliser des montages d'images avec du texte incorporé.

Dans les laboratoires de boutiques ou de grandes surfaces, son travail s'effectue en magasin. Il a, dans ces cas-là, 2 casquettes : technicien et vendeur. Ces magasins embauchent régulièrement des débutants.

Évolution : après quelques années d'expérience, un technicien peut prendre des responsabilités au sein de son laboratoire.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : bac pro photographie ; BTS photographie.

■ Photographe prestataire

Il travaille avec des entreprises, des services publics et des particuliers. Il effectue des reportages et autres travaux de prise de vue sur commande, à partir de sujets imposés. Si l'aspect créatif est légèrement moins présent que pour le métier de photographe d'art, sa faculté à manier un cadre et une lumière reste déterminante.

Le photographe prestataire peut être salarié, même si le statut de free-lance est la norme dans ce métier.

Évolution : un photographe prestataire peut devenir reporter-photographe ou créer sa propre agence.

Autre appellation : photographe indépendant·e.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic). En free-lance, la rémunération est variable en fonction du carnet de commandes et de la cote du photographe.

Formation : bac pro photographie ; BTS photographie ; licence ou master en arts plastiques ; diplôme d'école nationale (Gobelins, ENS Louis Lumière, ENSP Arles...) ou d'école privée.

■ Photographe de presse

Ce professionnel fournit aux agences de presse et aux médias les clichés qui viendront enrichir les articles. Détenteur d'une carte de presse, il est soit salarié, soit free-lance. Cela demande un réel intérêt pour l'actualité. Un photographe de presse doit aussi être réactif, l'information pouvant surgir à chaque instant.

Les agences de presse et les journaux emploient des photographes qui sont souvent accompagnés d'un journaliste chargé de l'écriture du sujet. Comptez plusieurs années en piges ou en CDD avant que l'on vous propose un CDI. Comme photographe de presse indépendant, vous devrez vendre vos idées de reportages aux rédacteurs en chef.

Évolution : responsable du service photo d'une rédaction ou créer sa propre agence.

Autre appellation : reporter-photographe.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 (Smic) à 2 100 €. En free-lance, la rémunération est basée sur des droits d'utilisation et de reproduction des clichés (droits d'auteur). Elle varie en fonction de la qualité de la photo, de son exclusivité et de la cote de son auteur.

Formation : bac pro photographie ; BTS photographie ; licence/master en arts plastiques ; diplôme d'école nationale ou privée ; DNSAP (diplôme national supérieur d'arts plastiques) ; diplôme de journalisme.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du journalisme* n° 2.674.

■ Responsable de service photo

En lien avec un « pool » de reporters-photographes, il est chargé de la commande, de la sélection et de l'achat des photos qui serviront à illustrer les articles et autres reportages réalisés par sa rédaction.

Évolution : un responsable de service photo expérimenté peut monter sa propre agence.

Salaire brut mensuel débutant : de 2 200 à 3 000 €.

Formation : bac pro photographie, BTS photographie, licence/master en arts plastiques, diplôme d'école nationale ou privée; diplôme de journalisme. Un niveau d'études relativement faible peut être compensé par une expérience et un talent de photographe reconnu.

■ Photographe spécialisé·e (art, mode...)

Créatif et innovant, le photographe spécialisé s'attache à retranscrire les sujets qu'il photographie (paysages, modèles, plats cuisinés...) de manière originale et personnelle.

Être photographe d'art est plus un idéal qu'un métier, tant ceux qui peuvent vivre de cette activité sont peu nombreux. La plupart des professionnels ont recours à des activités « alimentaires » (photos de mariage, cours théoriques et pratiques...).

Évolution : un photographe d'art peut monter une agence ou une société de production ou encore mettre son « œil » et sa culture de l'image au service d'un musée en devenant directeur·trice de programmation.

Salaire débutant : les rémunérations varient en fonction de la cote et de l'activité du photographe. Exposé en galerie, le photographe touche en moyenne 50 % sur les ventes de ses œuvres.

Formation : bac pro photographie; BTS photographie; licence ou master en arts plastiques, diplôme d'école nationale ou privée; DNSAP.

■ Photographe postproduction

Au départ, il s'occupait du traitement physique ou chimique des images. Mais ce métier a évolué : la postproduction est devenue une étape essentielle et un enjeu créatif important dans la réalisation d'une photographie. Dans les domaines de la publicité ou de la mode, qui sont des débouchés importants, un photographe postproduction doit posséder des compétences autant techniques que créatives.

Il ne doit plus simplement « retoucher » une photo en éliminant les petits défauts. Son travail consiste à imaginer et concevoir une image intégrant plusieurs photographies, mariant décors, personnages et lumières. Aujourd'hui, cette étape est un passage obligé avant toute publication.

Si vous choisissez la postproduction, vous passerez plus de temps face à un ordinateur que sur le terrain un appareil photo dans les mains. Les emplois se trouvent dans les agences de publicité, l'édition, la presse, l'imprimerie ou en free-lance.

Autres appellations : opérateur·trice (développeur·se numérique, retoucheur·se numérique, tireur·se *fine art* (tirage d'art)).

Salaire brut mensuel débutant : 2 000 €.

Formation : bachelor (bac + 3) de photographe et vidéaste des Gobelins.

■ Iconographe

L'iconographe a pour mission de rechercher et sélectionner des photos destinées à illustrer le contenu d'un article, d'un livre, à les archiver, à négocier leur coût. Il peut travailler en indépendant, dans des agences, au service photo ou encore au service documentation d'un groupe de presse ou d'une maison d'édition. L'iconographe n'est pas nécessairement un photographe.

Autres appellations : iconographe chercheur·se, photothécaire, gestionnaire de fonds photographiques.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 600 à 1 800 € (ou de 230 à 300 € par jour dans le cadre d'honoraires).

Formation : DUT information-communication option information numérique dans les organisations; Deust métiers des bibliothèques et de la documentation; licence pro métiers de la documentation audiovisuelle (INTD); licence pro sciences de l'information et du documentaire (Sid); licence gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels; diplôme de documentaliste audiovisuel (EBD); diplôme de documentaliste multimédia (Ina).

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de la documentation* n° 2.677; *Les métiers du livre et de l'édition* n° 2.678.

tudes et diplômes

Du bac pro au BTS

Pour devenir photographe, l'expérience prime sur la formation mais au vu de la forte concurrence, des diplômes sont recommandés. Le bac pro photographie est le premier diplôme de la filière.

Bac pro photographie

Le bac professionnel se prépare en 3 ans après la 3^e. La formation alterne des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro. Elle comprend également des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines réparties sur 3 ans). Le bac pro peut également se préparer en apprentissage.

Si ce diplôme débouche directement sur la vie active, les meilleurs peuvent toutefois postuler vers un BTS. Dans le cadre du parcours de formation conduisant au bac pro, les lycéens et les apprentis peuvent obtenir une certification intermédiaire.

Le bac pro photographie prépare aux métiers d'assistant photographe et de technicien de laboratoire. Il recouvre 4 activités professionnelles principales :

- réalisation d'une prise de vue fixe ou d'une courte séquence animée à partir d'un cahier des charges ;
- traitement et archivage des images en fonction d'une attente ;
- numérisation, préparation et restitution des images ;
- utilisation et commercialisation des images.

BTM photographe

Ce diplôme, délivré par les chambres des métiers, s'adresse aux titulaires du bac pro photographie. Il peut se passer en alternance.

Le titulaire du BTM (brevet technique des métiers) accède à des fonctions de chef de production dans un laboratoire photos.

La formation est axée sur la maîtrise de la production, les techniques professionnelles, les techniques commerciales (traitement d'une commande, communication avec le donneur d'ordre), la gestion des coûts de fabrication, l'animation d'équipe et l'anglais.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

BTS photographie

Le brevet de technicien supérieur photographie se prépare en 2 ans après un bac général (bac à dominante scientifique en priorité) ou le bac pro photographie.

La formation porte sur la technique photo de prise de vue ou de laboratoire, mais comprend aussi des enseignements comme la physique, la chimie, la gestion, la communication et le traitement de l'image. L'admission se fait sur examen du dossier scolaire, présentation de photos et entretien.

Les titulaires du BTS sont capables d'assurer la prise de vue photographique (reportage, photo scientifique, studio...), le développement et le tirage, l'élaboration et la retouche d'images numériques, la vente de produits et de matériels photo ainsi que la gestion et la conservation des images.

Ils peuvent travailler dans les laboratoires professionnels (travaux réalisés pour les entreprises), les magasins spécialisés destinés au grand public (matériels, développement), dans les services photo des entreprises. Ils peuvent aussi s'installer comme artisans commerçants, travailler en free-lance ou comme salariés dans des entreprises fabriquant ou vendant du matériel.

Les diplômés du BTS peuvent poursuivre leurs cursus en intégrant des écoles comme Louis Lumière (ENSL), l'École nationale supérieure des arts décoratifs ou l'ENSP Arles.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

LICENCE ARTS PLASTIQUES

Cette formation n'est pas directement adaptée à l'exercice pratique de la profession. Toutefois, les universités proposant la licence arts plastiques incluent dans le cursus des unités d'enseignement de photographie qui peuvent s'avérer utiles pour travailler dans ce secteur. Ces formations sont ouvertes à des étudiant-e-s possédant un minimum d'expérience et de culture photographique. Elles préparent surtout à l'enseignement et à la recherche.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les études artistiques* n° 2.22.

Écoles spécialisées

ENS Louis Lumière, ENSP Arles, Gobelins, EnsAD, INP... Ces écoles spécialisées dépendent des ministères chargés de l'Enseignement supérieur ou de la Culture, d'autres des chambres de commerce et d'industrie ou des chambres de métiers. Dans tous les cas, la sélection est très sévère. Voir liste 4 du carnet d'adresses.

■ École Louis Lumière

L'école nationale supérieure Louis Lumière (ENSLL), placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dispense un enseignement dans le cadre de 3 sections (cinéma, son, photographie) sanctionné par un diplôme de niveau bac + 5 dont la valeur est solidement reconnue. Après avoir suivi une année de tronc commun, les étudiants définissent progressivement leur spécialité et leur projet professionnel lors des 2 années suivantes.

L'admission se fait sur concours ouvert aux titulaires d'un diplôme sanctionnant 2 années d'études supérieures dans la même formation et âgés de moins de 27 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours. Pour être admis au concours, il faut conjuguer une bonne culture générale, des connaissances scientifiques de base et surtout une excellente maîtrise de la photo. La sélection est très sévère : chaque option comprend seulement 16 étudiants. La scolarité est gratuite.

La formation photographie couvre un grand nombre de métiers : prise de vue (photographe pour la presse, l'édition, l'industrie, les institutions...), postproduction (traitement physique ou chimique des images), gestion des systèmes (contrôle de la qualité, organisation des flux, réalisation de bases de données, mise en ligne des images...), support technique ou commercial (industrie, distribution), journalisme spécialisé (presse professionnelle), formation et recherche.

www.ens-louis-lumiere.fr

La limite d'âge est fixée à 30 ans au 1^{er} janvier, et les candidats ne peuvent se présenter au concours d'entrée que 2 fois.

Le concours fait appel à des connaissances concernant la photographie, la vidéo et le cinéma, leur histoire, leur pratique et leur actualité. Il se déroule en 3 étapes : une épreuve de réalisation d'un dossier artistique (comprenant une lettre de motivation et la présentation d'un projet photographique), une épreuve écrite et une épreuve orale.

Il n'existe pas à proprement parler de filières préparatoires, mais la fréquentation d'une école d'art et de certains départements universitaires peut aider à s'y préparer.

Les études durent 3 ans et permettent d'obtenir le diplôme de l'ENSP, homologué au niveau bac + 5 (grade de master).

Frais de scolarité : 438 € par an. Possibilité d'obtenir des bourses d'études du ministère de la Culture.

www.ensp-arles.fr

PENSEZ À L'ALTERNANCE

L'alternance est un bon moyen de décrocher un diplôme, d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer ses études. La plupart des diplômes peuvent se préparer via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, à condition d'avoir signé un contrat de travail avec un employeur.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage* n° 1.42.

■ ENSP Arles

Située à Arles, sous la tutelle du ministère de la Culture, l'ENSP (École nationale supérieure de la photographie) forme des artistes photographes et de futurs responsables de centres culturels, galeries, musées, agences de presse, maisons d'édition. Elle est la seule école d'art en France exclusivement consacrée à la photographie.

L'école est accessible sur concours aux titulaires d'un diplôme français ou étranger sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur dans le domaine artistique ou aux étudiants ayant un certificat d'études d'arts plastiques (Ceap), sanctionnant deux années d'études en école supérieure d'art.

■ Gobelins - L'École de l'image

L'École de l'image est une école de la chambre de commerce et d'industrie de la région Paris Île-de-France reconnue dans le milieu professionnel. Elle propose, en 3 ans après le bac, un bachelor photographe et vidéaste ouvert aux bacheliers ayant de préférence une formation artistique préalable.

Durant les 2 premières années, l'ensemble des élèves bénéficie du même enseignement autant en « postproduction » qu'en « prise de vue ». En 3^e année, l'étudiant choisit une spécialité (mode, pub, documentaire...) qu'il traitera en prise de vue et post-production photo et/ou vidéo.

Frais de scolarité : 7 800 € par an pour les ressortissants de l'Union européenne (des bourses peuvent couvrir jusqu'à 80 % des frais).

Pour tenter le concours, il faut avoir le bac et posséder une solide culture de l'image. Le concours d'entrée comprend des épreuves écrites, un dossier photographique et des épreuves orales.

www.gobelins.fr rubrique Formations / Bachelor Photographie et vidéaste

■ Institut national du patrimoine

L'Institut national du patrimoine (INP), établissement d'enseignement supérieur rattaché au ministère de la Culture, forme les conservateurs et restaurateurs du patrimoine. Les élèves restaurateurs du patrimoine sont admis après un concours ouvert par spécialité. Sept spécialités sont offertes, dont celle de photographie et image numérique.

La formation se déroule sur 5 ans et conduit au grade de master. Elle prépare les étudiants à devenir des restaurateurs de photographies et non des photographes. À la sortie de cette école, vous pourrez travailler pour les musées, des particuliers, des entreprises et le service public. Vous aurez un statut d'indépendant. Il est possible d'être salarié, mais la majorité des restaurateurs travaillent seuls.

La sélection est difficile : une vingtaine de places (de 1 à 4 élèves par spécialité) pour 150 candidats. Pour intégrer la 1^{re} année, il faut être titulaire du bac et avoir moins de 30 ans. Les candidats ne peuvent se présenter que 5 fois au concours. Il est possible de rentrer en 2^e, 3^e et 4^e années. Cette procédure est ouverte aux candidats de moins de 35 ans et titulaires d'un titre ou d'un diplôme égal à la licence. Attention, toutes les spécialités ne sont pas ouvertes chaque année.

Les épreuves d'admissibilité en 1^{re} année sont les mêmes pour toutes les spécialités : sciences (mathématiques, physique, chimie), analyse et commentaire d'illustrations liées à l'histoire de l'art. Les candidats pour la spécialité photo ont le choix, pour la dernière épreuve, entre dessin académique ou documentaire, ou prise de vue numérique.

Les candidats déclarés admissibles passent ensuite les épreuves d'admission. Il y a 3 épreuves :

- épreuve d'habileté manuelle et de couleur : dégagement à l'aide d'un scalpel de couches superposées de peinture sur un support en bois ; reproduction à l'aquarelle d'une série de couleurs ;
- épreuve de copie : réaliser 2 tirages à partir d'un négatif déjà fourni ;

- oral de 30 minutes : commentaire de document ou d'objet en rapport avec la spécialité choisie.

www.inp.fr

■ EnsAD

L'école nationale supérieure des Arts Décoratifs, rattachée au ministère de la Culture, propose une formation en 5 ans et une spécialisation photo/vidéo à partir de la 2^e année. La 5^e année est consacrée à la préparation du diplôme qui consiste en un projet de fin d'études et un mémoire. Les élèves sont formés à la réalisation de photos, dans le domaine artistique, documentaire et dans celui de la communication. Ils apprennent aussi toutes les techniques du tirage et du numérique.

Après l'obtention du diplôme de l'EnsAD, les étudiants entrent, pour la plupart, dans la vie professionnelle. Mais il est aussi possible de poursuivre des études dans la recherche en postulant à l'EnsAD-Lab, un cycle de recherche en 3 ans. Le diplôme de l'EnsAD est habilité par l'État et confère le grade de master (bac + 5). L'admission se fait sur concours, la sélection est difficile.

Le concours d'entrée en 1^{re} année est ouvert aux candidats de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année d'inscription, titulaires du bac. Il comprend 2 épreuves d'admissibilité sur dossier qui comportent une épreuve de création réalisée à domicile ainsi qu'un dossier de travaux personnels. Les candidats sélectionnés passent ensuite une épreuve écrite d'analyse et de réflexion à partir d'une image puis une épreuve de création sur table et une épreuve d'entretien avec le jury.

Le concours d'entrée en 2^e année est ouvert aux candidats de moins de 26 ans au 31 décembre, après une année d'études validée en arts plastiques dans une école supérieure d'art, après un BTS photographie ou après un DNMADE. Il comprend une présélection à partir de l'envoi d'un dossier artistique, d'un CV et d'une lettre de motivation. Les candidats sélectionnés passent ensuite un entretien devant un jury.

Le concours d'entrée en 4^e année est ouvert aux candidats de moins de 28 ans au 31 décembre :

- soit titulaires d'un DNA, DNSEP, DNSAP, d'un diplôme de designer textile (ENSCI), d'un diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie ou d'un diplôme du Frenoy-Studio national des arts contemporains ;
- soit possédant 5 ans d'expérience professionnelle artistique.

Il permet d'intégrer le second bloc de la formation conduisant au diplôme (présélection avec remise d'un dossier artistique et sélection définitive après entretien).

Les candidats ne peuvent s'inscrire qu'à 1 seul concours par session. Tous concours confondus, les candidats ne peuvent pas s'inscrire plus de 3 fois.

Frais de scolarité : 438 € par an.

www.ensad.fr

■ Écoles privées

Les écoles privées de photographie sont nombreuses. Soyez vigilant lorsque vous choisissez votre école. Préférez un établissement privé sous contrat d'association avec l'État et renseignez-vous bien au préalable sur la valeur et la reconnaissance du diplôme proposé, le pourcentage de réussite, la durée de la formation et le matériel proposé.

Informez-vous auprès de l'Union des photographes professionnels (UPP) sur la qualité des enseignements et des débouchés.

www.upp.photo

Les Gobelins à Paris et l'École supérieure de photographie et de game design (ETPA) à Toulouse proposent des titres certifiés reconnus par l'État.

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

■ Écoles européennes

Deux écoles européennes sont connues pour la qualité de leur enseignement : le centre d'enseignement professionnel de Vevey, en Suisse, qui prépare en 4 ans à un diplôme supérieur de photographie, et l'École nationale supérieure des arts visuels, à Bruxelles.

www.cepv.ch

www.lacambre.be

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

F

ormation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent : compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *La formation continue : mode d'emploi n° 4.0.*

■ Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Greta

Des diplômes comme le CAP, le bac pro, le bac techno, le BTS ou le DUT peuvent être préparés dans des lycées ou collèges regroupés au sein des Greta (groupements d'établissements pour la formation continue). Ces formations peuvent se faire sous

forme d'unités capitalisables en cours du jour, en cours du soir ou encore en alternance.

www.education.gouv.fr rubrique Le système éducatif / Les niveaux et établissements d'enseignement / Les Greta

Chambres de métiers et de l'artisanat

Les chambres de métiers et de l'artisanat organisent, dans le secteur artisanal, des formations permettant de se perfectionner ou d'acquérir un diplôme. Elles préparent notamment aux diplômes suivants: le BTM (brevet technique des métiers) photographe.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Formations des écoles spécialisées

La plupart des écoles spécialisées publiques peuvent être préparées en formation continue. Le public est accueilli soit dans les formations initiales communes à tous les étudiants, soit dans des cursus spécialement conçus pour un public en formation continue. Adressez-vous aux services de formation continue des écoles spécialisées. Les 4 établissements qui ouvrent leur cursus photo à la formation continue sont Louis Lumière, l'ENSP Arles, l'École des Gobelins et l'INP.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Ina Expert (École supérieure de l'audiovisuel et du numérique)

L'Ina Expert à Bry-sur-Marne propose en formation professionnelle un diplôme de photographe-vidéaste et de nombreux stages de formation en photographie.

Il n'y a pas de sélection particulière mais l'Ina Expert impose certaines conditions: avoir une expérience de photographe amateur de 2 ans minimum, présenter un projet professionnel et faire preuve d'une bonne culture photographique.

Durée: 95 jours (665h) pour la formation de photographe vidéaste.

Coût: 9 990 € pour le diplôme de photographe.

www.ina-expert.com

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

www.pole-emploi.fr/spectacle/

Édité par : Pôle emploi
Sur le site : information sur la recherche d'emploi, droit des intermittents, offres d'emploi, fiches métiers, notices réglementaires.

www.upp-auteurs.fr

Édité par : Union des photographes professionnels
Sur le site : informations pratiques sur l'exercice du métier de photographe (statut fiscal, social, juridique) et les pratiques professionnelles (travailler avec les entreprises, les agences de mannequins, barèmes de la profession, charte de déontologie).

www.videadoc.com

Édité par : Vidéadoc
Sur le site : base de données des formations dans l'audiovisuel et le multimédia, portail dédié aux aides à la création, sélection thématique de sites. Conseils sur les formations sur rendez-vous.

Organismes de référence

Centre national des arts plastiques (Cnap)

1 place de la Pyramide
Tour Atlantique
92911 Paris La Défense
Tél : 01 46 93 99 50
www.cnap.fr
Mission de soutien et de promotion de la création contemporaine dans tous les domaines liés aux arts visuels. Gestion et enrichissement du Fonds national d'art contemporain, soutien aux projets de recherche des artistes et aides financières aux professionnels de l'art contemporain.



www.cidj.com
rubrique réseau JJ

Plus de 1500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous)

60 boulevard du lycée
92170 Vanves
Tél : 01 71 22 97 00
www.etudiant.gouv.fr
Réseau : 28 Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ; 1 CROUS par académie), 16 CLOUS (centres locaux) et 170 000 logements en résidences universitaires et 650 structures de restauration gérées. Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants : aides financières (bourses sur critères sociaux ou aides ponctuelles) ; offres de logements en résidence universitaire, ou à défaut chez des particuliers grâce au site lokaviz.fr ; restauration à prix modique dans les Resto'U ; propositions d'emplois et de ressources juridiques sur le site [jobaviz](http://jobaviz.fr) ; offre culturelle à des tarifs préférentiels ; assistance sociale sur rendez-vous.

Fondation Jean-Luc Lagardère

42 rue Washington
75408 Paris
Tél : 01 40 69 18 74
www.fondation-jeanlucagardere.com

■ LISTE 2

BTM photographe

Ce brevet technique du métier photographe est préparé dans les établissements suivants dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

CFA public

30908 Nîmes

Institut régional de formation des métiers de l'artisanat - IRFMA du Gard
Tél : 04 66 62 80 30
www.cma-gard.fr

Consulaire

35172 Bruz

Faculté des Métiers - CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille et Vilaine - Rennes
Tél : 02 99 05 45 55
www.fac-metiers.fr

93013 Bobigny

CFA Campus des métiers et de l'entreprise
Tél : 01 41 83 38 38
www.campus93.fr

Liste 1

Pour en savoir plus

p. 11

Liste 2

BTM photographe

p. 11

Liste 3

BTS photographe

p. 11

Liste 4

Écoles spécialisées publiques

p. 11

Liste 5

Écoles privées

p. 12

Liste 6

Écoles européennes

p. 12

Privé sous contrat

71640 Mercurey

CIFA Jean Lameloise
Tél : 03 85 98 10 30
www.cifa-jean-lameloise.com

(Source : Onisep)

■ LISTE 3

BTS photographe

Ces lycées publics et privés préparent au BTS photographie dans le cadre de la formation initiale.

Public

13012 Marseille

LP Blaise Pascal
Tél : 04 91 18 03 40
<http://www.lyc-pascal.ac-aix-marseille.fr>

59057 Roubaix

Lycée Jean Rostand
Tél : 03 20 20 59 30
<http://www.lycee-jeanrostand-roubaix.com/>

64203 Biarritz

Lycée André Malraux
Tél : 05 59 01 20 40
<http://lycee-malraux-biarritz.fr>

Privé sous contrat

31320 Auzeville-Tolosane

Lycée technique privé de photographie
Tél : 05 34 40 12 00
<http://www.etpa.com>

69424 Lyon

LP de la SEPR
Tél : 04 72 83 27 27
<http://www.sepr.edu>

76600 Le Havre

LP privé Saint Vincent de Paul
Tél : 02 35 25 07 18
<http://www.lycee-saint-vincent-le-havre.com>

88100 Saint-Dié-des-Vosges

Lycée Beau Jardin
Tél : 03 29 56 13 52
<http://www.lycee-beaujardin.fr>

94200 Ivry-sur-Seine

LP CE3P - École de photographie et des techniques de l'image
Tél : 01 46 58 45 20
<http://www.ce3p.com>

(Source : Onisep)

■ LISTE 4

Écoles spécialisées publiques

Ces établissements publics délivrent des diplômes supérieurs dans le domaine de la photographie, dans le cadre de la formation initiale.

Ensad (École nationale supérieure des arts décoratifs)

75240 Paris Cedex 05
Tél : 01 42 34 97 00
www.ensad.fr

Public
Conseil français des architectes d'intérieurs (CFAI)

> Diplôme de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs spécialisations : architecture intérieure, art-espace, cinéma d'animation, design graphique-multimédia, design objet, design textile et matière, design vêtement, image imprimée, photo-vidéo, scénographie
Grade master, niveau bac + 5
Formation : initiale
Recrutement : sur concours (un seul concours par session : 1re, 2e, 4e années) :
- 1^{re} année : 25 ans maximum, bac ou équivalent
- 2^e année : 26 ans maximum, bac + 1 artistique validé
- 4^e année : 28 ans maximum, DNA, DNSEP ou bac + 5 de l'ENSCI, de l'école nationale de la photographie ou du Fresnoy-Studio national des arts contemporaine ou 5 ans de pratique dans une profession artistique.
Coût : 433 € par an
Durée : 5 ans

ENSL (École nationale supérieure Louis Lumière)

93200 Saint-Denis
Tél : 01 84 67 00 01
www.ens-louis-lumiere.fr
Public
> Diplôme de l'école nationale supérieure Louis Lumière, section photographie
Grade master, niveau bac + 5
Formation : initiale
Recrutement : bac + 2 sur concours
Coût : gratuit
Durée : 3 ans

ENSP (École nationale supérieure de la photographie)

13200 Arles Cedex
Tél : 04 90 99 33 33
www.ensp-arles.fr
Public
> Diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie niveau bac + 5
Formation : initiale
Recrutement : bac + 2 sur concours
Durée : 3 ans

■ LISTE 5

Écoles privées

Ces écoles préparent à des titres certifiés reconnus par l'État (RNCP).

31320 Auzeville-Tolosane

École technique privée de photographie et de multimédia (ETPA)
Tél : 05 34 40 12 00
www.etpa.com
Privé hors contrat
> Titre certifié de Photographe professionnel, niveau bac +3/+4
Admission : BTS photographie, certificat de praticien photographe ou expérience professionnelle.
Sur dossier et entretien
Durée : 1 an
Coût : 6 380 €

75013 Paris

Gobelins, l'École de l'image - Campus Paris-Saint-Marcel
Tél : 01 40 79 92 79
www.gobelins.fr
Consulaire
> Bachelor photographe et vidéaste (titre certifié), niveau bac +3/+4
Admission : 25 ans maximum, bac + dossier artistique + concours
Durée : 3 ans
Coût : 7 800 € par an

■ LISTE 6

Écoles européennes

Il est possible d'effectuer ses études en photographie dans des écoles en Europe. Liste non exhaustive

1800 Vevey

Centre d'enseignement professionnel de Vevey - Suisse (CEPV)
École d'arts appliqués
Tél : 00 41-21 557 14 00
www.cepv.ch
Public
> formation de base et formation supérieure en photographie
Admission : sur tests d'aptitude, dossier, entretien
Durée : 4 ans (dont 1 année de stage pour la formation de base), 2 ans pour la formation supérieure

1000 Bruxelles

École nationale supérieure des arts visuels de La Cambre - Belgique
Tél : 00 32 2 626 17 80
www.lacambre.be
Public
> Diplôme de master en arts plastiques, visuels et de l'espace option photographie (grade de Master)
Admission : bac (avec demande d'équivalence) et examen d'admission
Durée : 5 ans

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Bac pro photographie

Le bac professionnel photographie est préparé en formation initiale dans les établissements suivants.

Public

13012 Marseille
LP Blaise Pascal
Tél : 04 91 18 03 40

33000 Bordeaux
LP Toulouse Lautrec
Tél : 05 57 81 62 62

34973 Lattes
Lycée Champollion (voie professionnelle)
Tél : 04 67 13 67 13

37000 Tours
LP Victor Laloux
Tél : 02 47 74 88 00

59407 Cambrai
LP Louise de Bettignies
Tél : 03 27 73 07 18

63002 Clermont-Ferrand
Lycée polyvalent La Fayette
Tél : 04 73 28 08 08

64301 Orthez
LP Molière
Tél : 05 59 69 42 77

75015 Paris
LP Brassaï
Tél : 01 47 34 94 85

85603 Montaigu
Lycée polyvalent Léonard de Vinci
Tél : 02 51 45 33 00

92100 Boulogne-Billancourt
Lycée Étienne Jules Marey
Tél : 01 46 05 01 26

93200 Saint-Denis
Section d'enseignement professionnel du lycée Suger
Tél : 01 48 13 37 60

Privé sous contrat

42007 Saint-Étienne
LP Sainte-Marie
Tél : 04 77 43 30 50

46000 Cahors
LP privé Saint-Étienne
Tél : 05 65 23 32 00

69424 Lyon
LP de la SEPR
Tél : 04 72 83 27 27

72700 Pruillé-le-Chétif
Lycée polyvalent Saint-Joseph - La Salle
Tél : 02 43 39 16 80

76600 Le Havre
LP privé Saint Vincent de Paul
Tél : 02 35 25 07 18

88100 Saint-Dié-des-Vosges
LP Notre-Dame de la Providence
Tél : 03 29 56 17 77

94200 Ivry-sur-Seine
LP CE3P - École de photographie et des techniques de l'image
Tél : 01 46 58 45 20

(Source : Onisep)

■ LISTE 2 (IDF)

Formations en alternance

Cet établissement propose une formation dans le cadre du contrat d'apprentissage (A) ou du contrat de professionnalisation (CP).

93013 Bobigny Cedex
CFA campus des métiers et de l'entreprise
Tél : 01 41 83 38 38
www.campus93.fr
Consulaire
> BTM photographe, niveau bac : A, CP

Liste 1	
Bac pro photographie	p. 13
Liste 2	
Formations en alternance	p. 13
Liste 3	
Formation continue	p. 13
Liste 4	
Conseil régional	p. 13

■ LISTE 3 (IDF)

Formation continue

Cet organisme propose une formation destinée aux salariés et aux demandeurs d'emploi.

94366 Bry-sur-Marne Cedex
Institut national de l'audiovisuel (Ina SUP)
Tél : 01 49 83 24 24
www.ina-expert.com
Public
> Diplôme de photographe polyvalent de l'Ina.
Nombreux stages de formation en photographie : les champs de la photographie, informatique et image numérique, la prise de vues, la retouche d'image, l'édition multisupports.
Public : demandeur d'emploi, salarié
Durée : 90 jours (630 heures) pour le diplôme de photographe
Coût : 15 900 € pour le diplôme de photographe

■ LISTE 4 (IDF)

Conseil régional

Le Conseil régional d'Île-de-France finance des formations de courte et de longue durée.

Les formations financées par le Conseil régional d'Île-de-France s'adressent aux demandeurs d'emploi franciliens de tout âge et prioritairement à ceux qui ont un faible niveau de qualification. Il existe des formations pour tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité. Pour consulter l'offre de formation : www.defi-metiers.fr



LE CIDJ, UN CARREFOUR D'ÉCHANGES ET DE SERVICES

cidj
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim
ou Champ de Mars
www.cidj.com

- Entretiens personnalisés
- Logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO MédiaCom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cillaj